

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 1020

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pourra plus longtemps, comme le Japon et les pays nordiques, se cacher derrière la CE et l'empoignade sera rude. Le «deal industrie contre agriculture» que prévoit M. Delamuraz risque bien d'avoir lieu. Les dirigeants paysans suisses vont se sentir bien seuls et regretteront peut-être, un peu tard, de n'avoir pas noué des alliances plus tôt avec les milieux de l'environnement, du développement et des consommateurs. Les agriculteurs pourraient y trouver des alliés précieux pour autant qu'ils acceptent de renoncer à leurs subventions à l'exportation, de maîtriser la surproduction. Ils devraient aussi considérer l'écologie autrement que comme un slogan de cantine et concrétiser des idées de solidarité (par exemple le sucre du Sud plutôt que celui de la CE).

Au-delà de l'Uruguay round

Le prochain round devra discuter les liens évidents entre commerce, développement et environnement. Cette exigence de bon sens aurait dû être incluse dans les objectifs du round actuel, tant les imbrications mondiales de ces trois domaines sont patentes (que l'on songe par exemple aux questions climatiques). La Suisse, avec l'AELE, a pris l'heureuse initiative de déposer une demande dans ce sens à Bruxelles. Elle réclame avec raison la réunion en 1991 du groupe de travail du GATT sur l'environnement, créé en 1971 mais jamais réuni ! Dans le tumulte du dossier agricole, cette initiative AELE a reçu, semble-t-il, bon accueil.

La très importante conférence des Nations Unies sur le développement et l'environnement de 1992, au Brésil, offre un cadre idéal pour discuter théoriquement et politiquement, au niveau associatif comme au niveau gouvernemental, des prémisses trop économiques du libre-échange. Les exigences du développement (production alimentaire, transfert de technologie, créations d'emplois) et celles de l'environnement, très liées, doivent contraindre la communauté internationale à passer du «libre-échange» au «commerce équitable» («fair trade», not «free trade») et le GATT à respecter les conventions de l'ONU sur toutes ces questions (droits des travailleurs, protection de l'environnement et transferts de technologies).

Mario Carera

DRÔLES DE FRONTIÈRES La fresque de Cornavin

(jg) Les murs du vaste hall de nos gares sont couverts de fresques exaltant les paysages helvétiques; défraîchies par le temps, elles s'estompent peu à peu; l'œil n'est plus attiré et la plupart des voyageurs qui passent chaque jour pendant des années devant ces œuvres du début du siècle seraient sans doute incapables d'en décrire le sujet.

A la gare de Cornavin, un de ces décors a d'autant moins de chance d'être vu, ne disons même pas regardé, qu'il se situe à grande hauteur, au moins quinze mètres en dessus du sol, dans la grande salle face aux guichets. Il ne représente pas un paysage, mais une carte de l'Europe peinte à fresque.

Si vous y jetez un regard rapide et négligent, elle n'a rien de remarquable. Si vous êtes un tant soit peu amateur d'histoire et de géographie, vous la contemplez avec perplexité. Les frontières sont curieusement dessinées. L'Allemagne s'étend bien loin à l'Est... Et vous comprenez tout à coup que cette carte représente l'Europe d'avant-guerre, avec une Allemagne dans ses frontières de 1938. De plus la Hongrie et la Tchécoslovaquie n'y figurent pas explicitement, si bien que l'on peut même se demander s'il ne s'agit pas de l'Europe d'avant 14-18.

Comme les Etats baltes sont clairement dessinés en haut à droite, il semble toutefois que cette fresque représente bel et bien l'Europe des années trente. Les principales lignes ferroviaires du continent y sont dessinées, avec les grandes villes. Il est permis de rêver à l'axe Berlin - Dantzig - Königsberg - Riga... Si depuis Lech Walesa, tout le monde sait que Dantzig s'appelle aujourd'hui Gdansk, il faut suivre l'actualité de près pour savoir que Königsberg en Prusse orientale est aujourd'hui Kaliningrad en Russie.

Le plus troublant, sur la carte, est un terminus, situé en bas à droite, au-delà de la Volga, baptisé Ouralsk. Beaucoup de villes russes ont changé de nom depuis 70 ans, mais sur les cartes d'aujourd'hui, on trouve toujours Ouralsk, sur le fleuve qui lui a donné son nom. Cette cité n'est même pas en Russie, mais au Kazakhstan. Elle n'est pas sur le Trans-

sibérien, ni sur la grande ligne de chemin de fer qui dessert l'Asie centrale. A vrai dire, elle ne semble être sur aucune ligne d'importance. On se demande ce qui a bien pu pousser l'auteur de la fresque à mettre en évidence cette localité, sans doute l'élégance et l'équilibre du motif qui obligeaient à mettre un terminus à cet endroit.

Cette carte, si loin des frontières de l'Europe d'il y a cinq ans, s'en est rapprochée aujourd'hui... Pendant des dizaines d'années, des diplomates soviétiques ou polonais sont sans doute passés dessous sans la voir. On a peut-être frôlé l'incident diplomatique. ■

COURRIER

Energie et impôts

J'ai lu avec intérêt dans les derniers numéros de DP vos articles concernant la surtaxation de divers combustibles et carburants envisagée par le Conseil fédéral, ainsi que certaines conséquences à tirer selon vous du moratoire nucléaire. (...)

Ne craignez-vous pas que cette politique n'aboutisse principalement à aggraver l'inflation (...) sans diminuer sensiblement la consommation d'énergie? En effet, si toutes sortes de nouvelles taxes entrent un jour en vigueur, elles seront aussitôt englobées dans l'indice des prix à la consommation, puis dans les augmentations de salaire qui en découleront. (...) Résultat: une année plus tard, les gens disposeront d'autant de ressources qu'auparavant et n'auront plus aucune raison contraignante de chauffer moins leurs appartements, de circuler moins en voiture, etc. (...) Seuls les petits retraités et autres personnes de condition modeste qui ne bénéficient pas de revenus indexés auront été comme d'habitude floués (...).

Pierre Giovannoni, Lutry

(*réd*) Notre correspondant soulève un problème qui s'est déjà posé à d'autres occasions; il est vrai que, idéalement, une taxe d'orientation ne devrait pas entrer dans le calcul de l'indice des prix à la consommation. Mais même si elle l'est, elle a pour effet d'augmenter les prix de certaines catégories de produits seulement et donc d'orienter le consommateur grâce à des prix tenant mieux compte de l'énergie consommée pour leur fabrication. ■